



FEED THE FUTURE

Initiative des Etats-Unis contre la faim et pour la sécurité alimentaire dans le monde



© Xaume Olleros / RTI International

SENEGAL Naatal Mbay

Chaînes de valeur céréalières

L'ASSURANCE AGRICOLE

Depuis 2012, l'expansion de l'assurance agricole dans le secteur des céréales (riz, maïs, mil) et des autres cultures de rentes (arachide et coton) permet de réduire la vulnérabilité des petits producteurs de céréales aux chocs climatiques et phytosanitaires en sécurisant les crédits agricoles, protégeant ainsi leurs investissements.

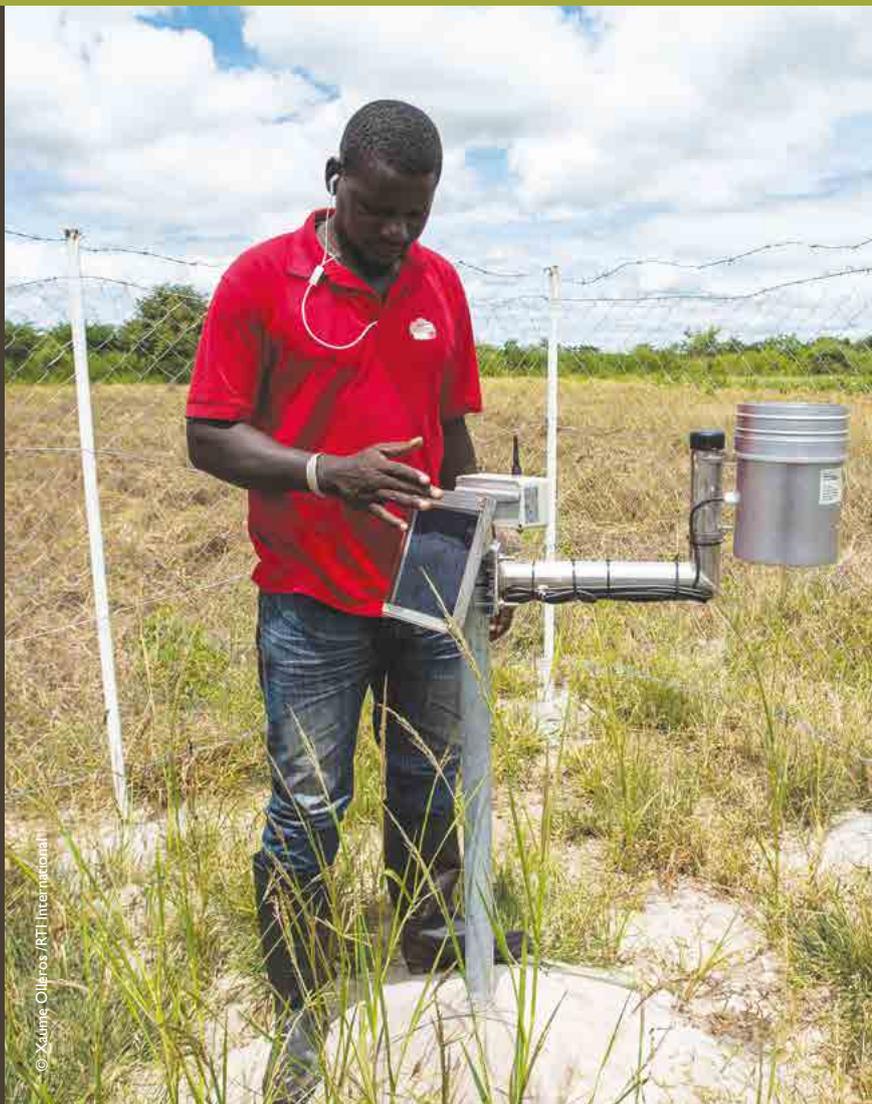
2019



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

INTRODUCTION

L'assurance agricole devient un outil puissant de protection des petit(e)s producteurs et productrices du Sénégal. Depuis la campagne agricole de 2013, le programme Feed the Future pour le Sénégal accompagne la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole (CNAAS) et ses partenaires pour le design et l'expansion de solutions d'assurances adaptées au secteur céréalier. L'objectif est que l'assurance agricole fasse partie intégrante des chaînes de valeur céréalières, et qu'elle devienne financièrement pérenne, tant du point de vue de l'attractivité pour les producteurs et productrices, que du point de vue de la viabilité financière de la CNAAS.



© Xinhua, Olycom/RTI International

CONTEXTE

Les variations de la pluviométrie, les inondations, les attaques de ravageurs et les défaillances techniques occasionnent des pertes importantes pour les petits producteurs. Elles accentuent leur vulnérabilité et les découragent d'investir dans des technologies qui pourraient intensifier leur production. Le système de production est caractérisé par une forte dépendance vis-à-vis de la pluviométrie et des pratiques agricoles rudimentaires.

Les risques élevés n'encouragent pas les banques à financer les petits producteurs qui ne disposent pas de garanties suffisantes pour sécuriser le remboursement en cas de sinistre.

Face à cette situation, l'État du Sénégal, en accord avec la Loi d'Orientation Agro-Sylvo Pastorale (LOASP) et avec l'appui de partenaires privés, a créé en 2009 la CNAAS. Les premières années de la CNAAS ont été marquées par un effort de sensibilisation de la clientèle rurale et le développement d'une offre de services diversifiée avec le soutien de plusieurs partenaires techniques et financiers. Toutefois, malgré le fait que les primes soient subventionnées à hauteur de 50% par l'État, le niveau d'adoption demeurait faible du fait de la réticence des producteurs individuels à souscrire à l'assurance.

PHOTO. PAGE 1

Mamadou DIAO, président d'un groupe d'agriculteurs à Kolda. «Dès que la première bonne pluie tombe, je dis au village de planter. Il est très important pour nous d'être assurés. Si nous avons une mauvaise année, nous devons toujours rembourser nos prêts à la banque. Maintenant que nous sommes couverts, nous serons indemnisés pour toute perte.»

PHOTO. PAGE 2

Le pluviomètre à transmission automatique requiert que l'installation et l'entretien annuel soient effectués par un personnel spécialisé, sous le contrôle technique de l'ANACIM qui certifie les données transmises aux assureurs.

DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE

L'assurance agricole proposée par la CNAAS aux producteurs céréaliers se divise en deux formules distinctes de détermination des sinistres et de calcul des primes : l'assurance agricole classique (« multirisque ») et l'assurance agricole indiciaire. Dans chaque cas, la couverture proposée par la CNAAS porte sur un capital assuré proportionnel aux besoins du producteur en intrants.

L'assurance agricole classique « multirisque » est destinée à la chaîne de valeur riz irrigué dans la vallée du fleuve Sénégal. Elle propose une indemnisation fondée sur la survenance d'un sinistre déclaré par le producteur, puis constaté et mesuré par un spécialiste. Les risques couverts sont principalement les attaques d'oiseaux et d'autres ravageurs, les inondations et les pluies hors-saison. Le seuil de couverture est un pourcentage du crédit de campagne du producteur.

L'assurance agricole indiciaire est adaptée au système de production pluviale du centre et du sud du Sénégal où le facteur de risque le plus critique est la pluviométrie. Les formules développées par la CNAAS portent sur le maïs, le mil, l'arachide, le riz pluvial et le coton de même qu'un indice multicultures. Les primes et les indemnités sont fondées sur des indices calculés à partir de mesures telles que la pluviométrie et l'évapotranspiration associées à une situation de référence. Si, pour une zone donnée, les indices d'une saison s'éloignent de cette situation de référence au-delà d'un certain seuil, tous les producteurs assurés de la zone concernée seront indemnisés. Le calcul d'indices par zone permet de couvrir une vaste population. Deux approches de calcul et de mesure des indices sont appliquées par la CNAAS :

- 1) les indices pluviométriques au sol sont basés sur des relevés pluviométriques quotidiens captés par des pluviomètres automatiques couvrant chacun un rayon de 5 à 7,5 km ;
- 2) les indices mesurés par télédétection satellitaire fondés sur la captation, tout au long du cycle de production, de mesures telles que la progression du couvert végétal et l'évapo-transpiration.

Dans les deux cas, l'indemnisation d'un sinistre est liée aux déficits de la pluviométrie durant les phases cruciales de l'évolution des cultures : semis, levée des plantes, floraison, etc.

La définition puis la mise à jour annuelle des indices par la CNAAS est un processus qui intègre les contributions de la recherche agricole (Institut Sénégalais de Recherche Agricole - ISRA), de la météo (Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie - ANA-CIM) et de services spécialisés de courtage en solutions de micro-assurance (Planet Guarantee) et de réassurance (Swiss Re, etc).

ASSURANCE AGRICOLE CLASSIQUE & INDICIAELLE



ASSURANCE AGRICOLE
CLASSIQUE



ASSURANCE AGRICOLE
INDICIAELLE



PRINCIPALES ZONES COUVERTES

Vallée du fleuve Sénégal	Centre et sud du Sénégal
--------------------------	--------------------------

PRINCIPALES CULTURES COUVERTES

Cultures irriguées (riz)	Cultures pluviales (mil, maïs, arachide, riz, coton)
--------------------------	--

TYPES DE RISQUES COUVERTS

<ul style="list-style-type: none"> • Attaques d'oiseaux et autres animaux, • Inondations • Pluies hors-saison 	<ul style="list-style-type: none"> • Pluviométrie • Evapotranspiration • Retard des pluies • Période de sécheresse
--	--

TECHNOLOGIES UTILISÉES PAR LA MESURE DES RISQUES

<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation d'expert 	<ul style="list-style-type: none"> • Pluviomètres automatiques au sol sur un rayon de 5 à 7,5 km • Télédétection satellitaire la progression du couvert végétal et l'évapotranspiration
---	---

ÉVALUATION DES SINISTRES

<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration par le producteur • Constat et mesure par un spécialiste 	<ul style="list-style-type: none"> • Indemnités fondées sur des indices calculés à partir de mesures : pluviométrie, évapotranspiration associées à une situation de référence.
---	--

VALEUR ASSURÉE EN 2018

1,7 milliards Fcfa	17,6 milliards Fcfa
--------------------	---------------------

NOMBRE DE PRODUCTEURS ASSURÉS

28 000 producteurs	165 000 producteurs
--------------------	---------------------

SUPERFICIES ASSURÉES 2018

30 392 ha	186 594 ha
-----------	------------

Source données : CNAAS

CHANGEMENTS PROVOQUÉS

LA CNAAS EST DÉSORMAIS PASSÉE EN PHASE DE « CROISSANCE »

Depuis 2012, l'assurance agricole a beaucoup progressé. Les produits d'assurance offerts par la CNAAS aux producteurs se sont diversifiés et le nombre de souscripteurs est passé de 2127 en 2012 à 193 000 en 2018. Le total des primes encaissées par la CNAAS atteint 1,6 milliards de Fcfa pour un capital assuré de 19,3 milliards de Fcfa ce qui correspond à 238 000 ha de cultures toutes spéculations confondues.

Partenaire des premières heures, les chaînes de valeur céréalières appuyées par Feed the Future sont passées d'une opération-test sur 24 producteurs de maïs en zone pluviale en 2012, à un effectif de 34 900 producteurs cultivant 41 400 ha en 2018, répartis entre l'assurance multirisque riz irrigué dans la vallée du fleuve Sénégal (24 300 producteurs/ 26 036 ha) et les cultures de maïs, mil et riz pluvial (10 600 producteurs/ 15 364 ha) couverts par une assurance indicielle pluviométrique. Au total, 7 400 femmes productrices de riz, maïs et mil ont pu accéder à l'assurance et couvrir leurs crédits de campagne dans le cadre des programmes appuyés par Feed the Future.

Depuis 2016, le portefeuille agricole de la CNAAS croît de manière exponentielle suite à l'adoption de l'assurance indicielle des producteurs céréaliers non couverts par Feed the Future, par le secteur cotonnier sous l'impulsion du programme de la Société de développement et des fibres textiles (SODEFITEX) financé par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et à l'expansion de la couverture des producteurs d'arachide coordonnée par l'Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement par la Base (ASPRODEB) et son réseau de coopératives.

L'ASSURANCE : UN VECTEUR DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE

Les performances des chaînes de valeur céréalières auront préparé le terrain en facilitant des transformations qualitatives importantes au niveau des pratiques des chaînes de valeur par le biais de la sensibilisation, de formations et du renforcement des capacités des acteurs sur l'assurance :

Les producteurs acceptent de payer la prime d'assurance

Malgré une subvention de 50% accordée par le Gouvernement du Sénégal, le paiement de la prime reste un frein à l'adoption de l'assurance agricole par les petits producteurs. Toutefois, la proportion de producteurs ayant payé leur part de la prime, soit directement

ou par intégration à un crédit, a atteint 92 % en 2018. Le reste des souscripteurs bénéficient d'une couverture via des appuis programme axés sur la résilience, tel que l'initiative 4R du Programme Alimentaire Mondial (PAM) d'assurance agricole contre travail couvrant des populations à-risque et qui a assuré 9 245 bénéficiaires en 2018. De tels programmes représentent 4% du chiffre d'affaires d'assurance agricole de la CNAAS.

Les institutions financières intègrent l'assurance dans le crédit de campagne

La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS), le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) et d'autres institutions financières (banques, SFD (Système Financier Décentralisé)) intègrent progressivement l'assurance agricole aux crédits aux producteurs. Cette pratique, initialement introduite au niveau des cultures céréalières et facilitée par Feed the Future, permet aux producteurs de bonifier leurs dossiers de crédit par une garantie contre les risques climatiques tout en respectant les délais prescrits de règlement des primes.

Les réseaux de producteurs et les entreprises, partenaires de distribution pour la CNAAS

Les réseaux de producteurs tels que la Fédération des producteurs de maïs du Saloum (FEPROMAS) dans le centre et la Fédération des Périmètres Autogérés (FPA) dans la vallée du fleuve Sénégal, suivies plus récemment de l'ASPRODEB et de la SODEFITEX, ont démontré leur capacité à former leurs bases aux mécanismes de l'assurance agricole et jouent un rôle clé dans la distribution des produits et les relations commerciales avec la CNAAS.

Une capacité technique locale à développer des indices

Le portefeuille de produits d'assurance indicielle de la CNAAS s'est diversifié. Il compte aujourd'hui des formules adaptées au maïs, mil, riz pluvial, coton et arachide adoptées par les producteurs. De nouveaux indices, basés sur le rendement sont en développement pour le riz irrigué dans les zones de Podor et Matam. Pour ce faire, la CNAAS a pu compter sur des spécialistes locaux appuyés par un dispositif scientifique (ISRA, ANACIM). Cette capacité de diversification et d'adaptation acquise en moins de 10 ans d'activité est une preuve de la fiabilité et de la durabilité de l'assurance.

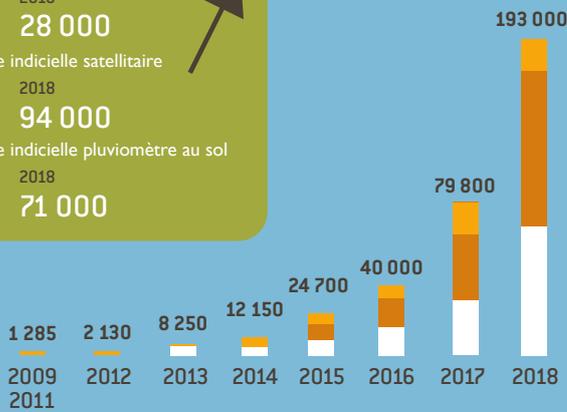
L'ASSURANCE AGRICOLE GAGNE DU TERRAIN



2018
92% des producteurs paient leur prime directement ou par intégration à un crédit

DES ASSURÉS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

● Assurance classique	2012	2018
	1 900	28 000
● Assurance indiciaire satellitaire	2012	2018
	0	94 000
● Assurance indiciaire pluviomètre au sol	2012	2018
	232	71 000



L'ASSURANCE INDICIALE AU SENEGAL EN 2018

165 000

Producteurs assurés

6 100

Fcfa de prime nette en moyenne par producteur

1,3

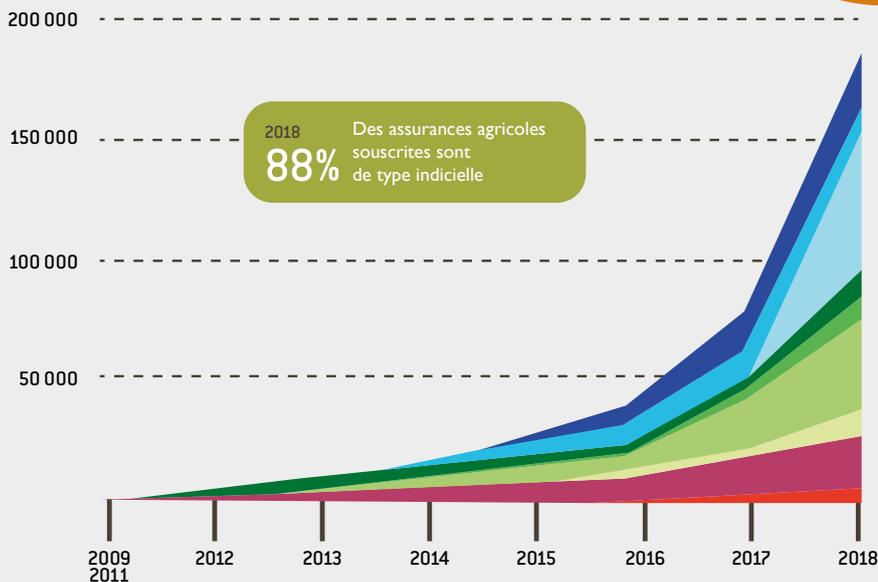
hectare en moyenne par producteur

107 000

Fcfa de capital assuré en moyenne par producteur



UNE DIVERSIFICATION DES PRODUITS ASSURÉS



2018
88% Des assurances agricoles souscrites sont de type indiciaire

ASSURANCE INDICIALE SATELLITAIRE

- ETR (coton et maïs)
- Composite (arachide, mil, maïs et sorgho)
- Arachide ETR

ASSURANCE INDICIALE PLUVIOMÈTRES AU SOL

- Arachide
- Mil
- Maïs
- Riz

ASSURANCE CLASSIQUE

- Riz irrigué
- Tomate

APPROCHE DE FACILITATION

UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ITÉRATIVE

L'introduction réussie de l'assurance agricole et son passage à l'échelle dans le secteur des céréales est le fruit d'une démarche de facilitation inclusive et itérative appuyée par Feed the Future, mise en œuvre par un cadre multi-acteurs réuni autour de la CNAAS, incluant l'ISRA, l'ANACIM, les réseaux de producteurs, les banques et les institutions de microfinance (IMF). Les appuis de Feed the Future ont facilité le design d'indices, la vulgarisation et la promotion auprès des producteurs, l'intégration au système bancaire et l'expansion progressive de l'infrastructure de pluviomètres au sol. De 2012 à 2018, Feed the Future a appuyé la CNAAS sur six programmes annuels successifs, évoluant et se diversifiant d'un cycle à l'autre grâce à une analyse critique et participative des performances impliquant toutes les parties prenantes au cours de débriefings communautaires et régionaux.

FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

Auto-portage financier

L'approche requiert l'auto-portage financier et un passage à l'échelle via l'adoption spontanée de l'assurance par les acteurs des chaînes de valeur. Ainsi, dès le début, la CNAAS a réassuré ses programmes sur le marché financier, sans garantie compensatoire externe. L'appui de Feed the Future se limite à soutenir le design

et la diversification des produits, la formation des producteurs, le renforcement des capacités des banques et l'expansion de la couverture du dispositif de suivi de la pluviométrie au cours de la phase de lancement.

Réseaux de producteurs partenaires

Les réseaux de producteurs, coopératives, groupements d'intérêt économique (GIE) et ONG locales offrent à la CNAAS un dispositif de promotion et de distribution inclusif et économique. La CNAAS les encourage à distribuer l'assurance à leurs membres moyennant une commission de 10% des primes collectées. Ces intermédiaires sont ensuite formés et appuyés pour conduire des actions de vulgarisation à la base. Dans le cas des spéculations pluviométriques, les réseaux ont été appuyés pour se doter de pluviomètres manuels leur permettant de disposer d'éléments d'appréciation par rapport aux seuils de déclenchement des indemnités.

Couverture limitée au risque-crédit

L'auto-portage financier de l'assurance dans une perspective de chaîne de valeur implique des producteurs engagés dans la commercialisation de surplus. Afin de garder les primes dans des limites acceptables, l'assurance se confine à une couverture du crédit de campagne (ou de l'épargne affectée à l'achat d'intrants) et ne couvre pas le manque à gagner en termes de revenus nets.

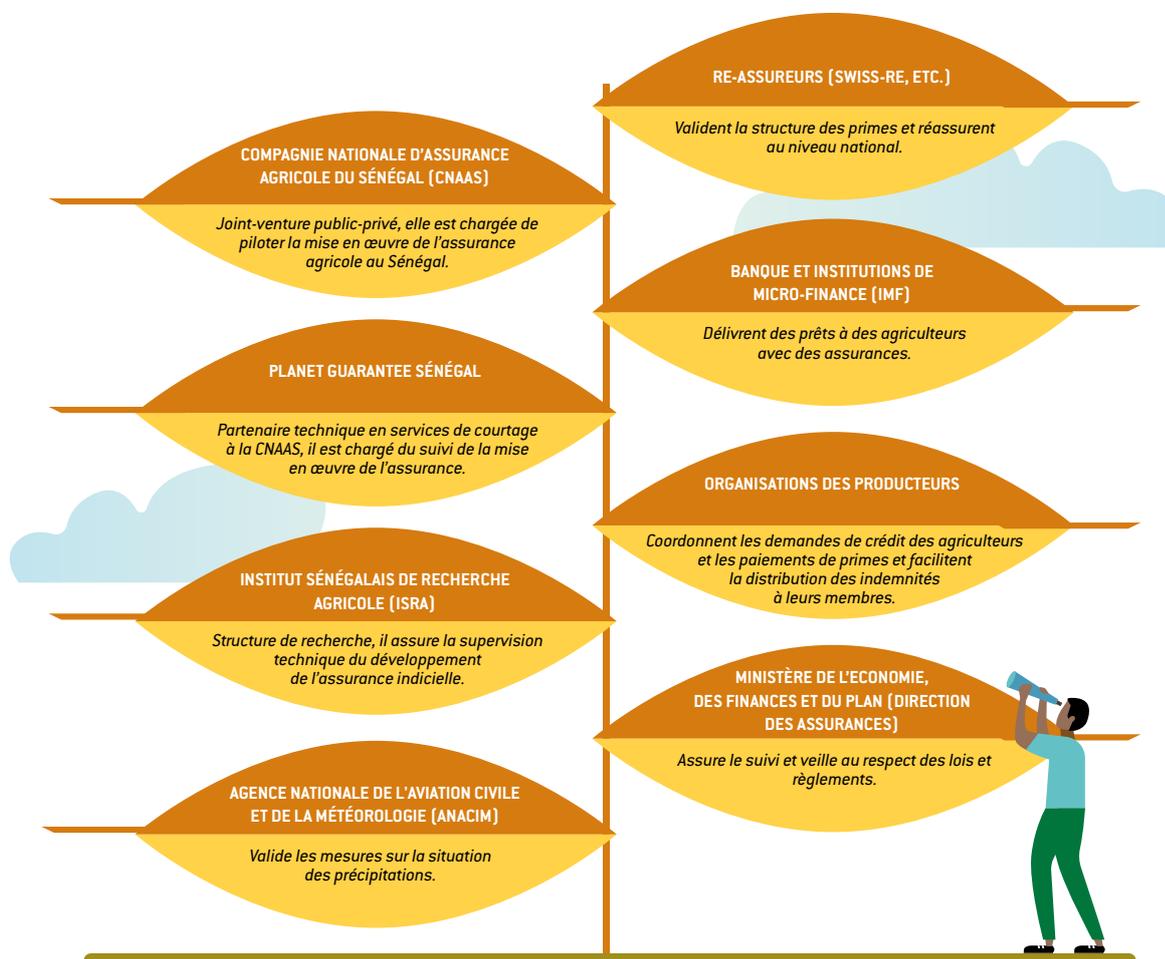
Rôle des banques

En plus des réseaux de producteurs, certaines ONG (Forum pour un Développement Durable Endogène - FODDE ou le Réseau des



LES ACTEURS ET LEURS RÔLES

Le processus de mise en place de l'assurance agricole indicielle a mobilisé plusieurs acteurs ayant chacun un rôle bien défini.



Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal - RESOPP) et les IMF (Partenariat pour la Mobilisation de l'Épargne et du Crédit Au Sénégal - PAMECAS, Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production - ACEP) font la distribution de l'assurance agricole. L'orientation à long terme est que cette fonction soit assurée par les institutions de crédit (CNCAS et IMF) en vue de faciliter la distribution mais aussi d'augmenter le nombre de producteurs et productrices éligibles au crédit pour les intrants.

Diversification et adaptation continue des indices

L'ajustement annuel de son offre en produits d'assurance permet à la CNAAS de gagner l'adhésion des producteurs en réduisant le risque de base (ajustement des seuils), en introduisant de nouvelles cultures ou en s'adaptant à de nouveaux cadres de production (par exemple riz pluvial de plateau et riz pluvial de bas-fonds). L'expérience acquise par la CNAAS et ses partenaires techniques au cours de ce processus renforce progressivement les compétences et la confiance des réassureurs.

Complémentarité des systèmes de mesure au sol et satellitaires

L'assurance indicielle comporte une diversité d'options technologiques qu'il est préférable de gérer de façon dynamique et évolutive. Le programme d'assurance indicielle sur les céréales a débuté par la constitution d'un réseau de pluviomètres à transmission automatiques. En couplant ces stations à des pluviomètres manuels gérés par les producteurs, le dispositif a permis de bâtir la confiance entre ces derniers et la CNAAS. Subséquemment, avec l'introduction de formules utilisant le satellite, des formules hybrides pourront être développées où les relevés au sol permettent de calibrer et de valider à posteriori les lectures satellitaires et de maintenir la confiance dans le dispositif.

PARTENARIATS ET SYNERGIES

Depuis ses débuts en 2012, toutes les activités ont été réalisées en partenariat direct avec la CNAAS, structure issue d'un partenariat public-privé intégrant dans son capital les sociétés d'assurance locales, les organisations paysannes et le Gouvernement du Sénégal.

La dimension technique de l'assurance agricole s'est appuyée sur l'expertise nationale : l'ANACIM pour le dispositif de collecte et de validation des données, l'ISRA et ses partenaires pour le développement d'indices et l'encadrement rural pour l'appui conseil aux sinistres.

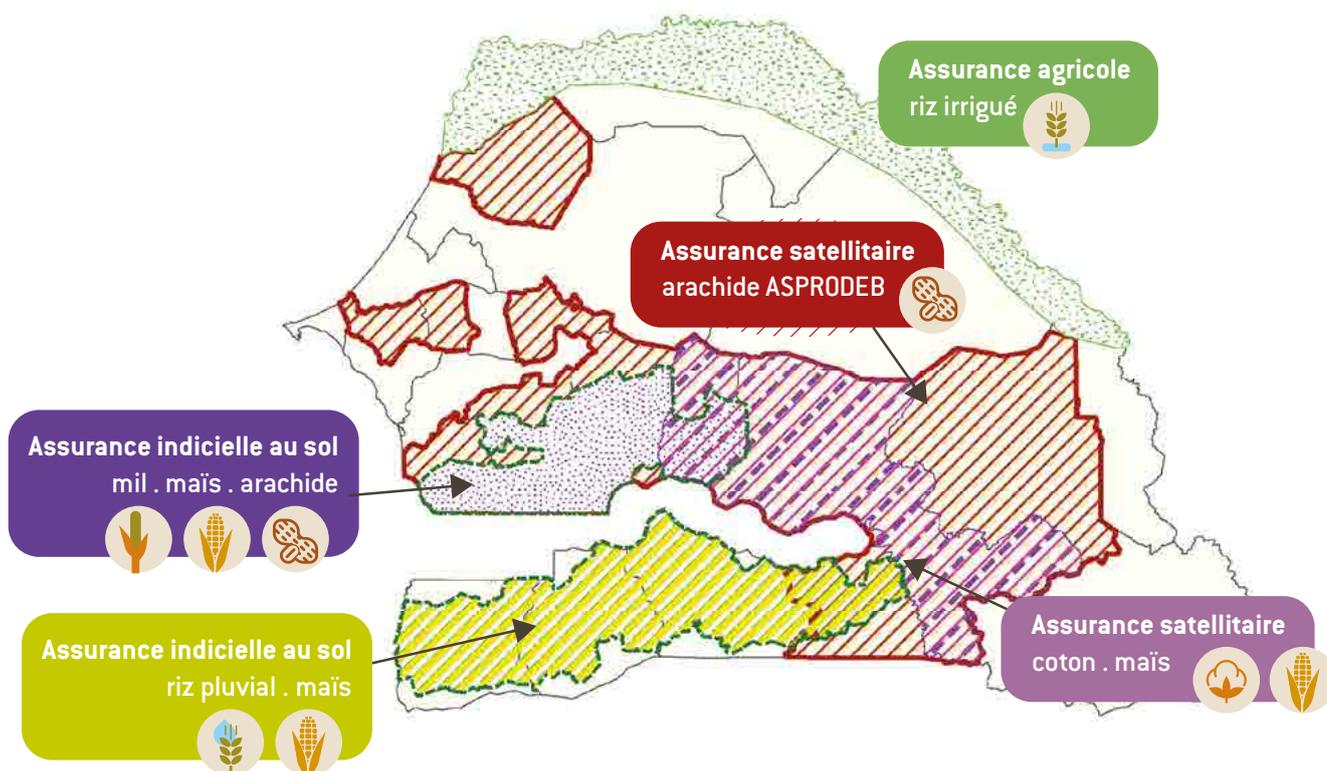
Dès ses débuts, le programme Feed the Future a développé des synergies avec d'autres initiatives de développement :

Global Index Insurance Facility (GIIF) de la Banque Mondiale
Les premières campagnes-test sur le maïs, l'arachide et le mil furent coordonnées avec l'initiative GIIF dans le cadre du projet dénommé ARS (Assurance Récolte Sahel), avec la création d'une première série d'indices et le financement conjoint d'une première série de pluviomètres automatiques.

Programme Alimentaire Mondial (PAM) – programme R4
L'initiative risques d'assurance par le travail du PAM s'adresse aux populations à risque qui ne sont pas prêtes à intégrer un cadre de chaîne de valeur. Feed the Future et le PAM ont participé à la fondation du **Comité pour le Développement et la Promotion de l'Assurance Indicielle (CDPAI)**, aujourd'hui présidé par la CNAAS et qui réunit les parties prenantes du développement de l'assurance indicielle.

Affaires Mondiales Canada (AMC)
En 2016, AMC a signé une entente avec la CNAAS pour l'extension du parc de pluviomètres de la CNAAS qui permettra une couverture maximale des zones de cultures pluviales de la Casamance et du Sud Saloum.

DISTRIBUTION TERRITORIALE DES TYPES D'ASSURANCES ET DES CULTURES



ACQUIS

Lancée en 2009, l'assurance agricole peut désormais appuyer sa croissance future sur des acquis substantiels qui font du Sénégal un des leaders en Afrique de l'Ouest.

La CNAAS, un partenariat public-privé en croissance

La CNAAS s'est dotée d'un portefeuille de produits éprouvés et a acquis un capital d'expériences considérable au cours des dernières années. La croissance de son portefeuille agricole lui a permis d'atteindre le seuil de rentabilité. Forte de cette croissance, elle est aujourd'hui en mesure d'intéresser de nouveaux investisseurs stratégiques tels que la CNCAS et l'ASPRODEB qui ont récemment pris des participations lors d'une augmentation de capital en vue de se conformer à la nouvelle réglementation de la CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance).

Adoption de l'assurance agricole par une masse critique de producteurs

Grâce à une bonne compréhension de l'importance de l'assurance agricole, une part grandissante des producteurs de céréales, d'arachide et de coton ont intégré l'assurance dans leurs pratiques et acceptent de payer pour y souscrire. La formation, la sensibilisation et le caractère innovant des produits sont les principaux facteurs qui ont encouragé son adoption. On note également la fidélité des premiers souscripteurs dont plusieurs ont traversé plusieurs chocs climatiques et maintiennent leur adhésion au service.

Une base de réseaux de producteurs partenaires

A travers les formations, la consolidation et la distribution des produits d'assurance agricole, les réseaux de producteurs appuyés par Feed the Future ont acquis une solide expérience et se positionnent sur la promotion auprès de leurs membres. Ils sont devenus des partenaires actifs de la CNAAS capables d'influencer le design des formules d'assurances. Plusieurs organisations sont également membres de l'ASPRODEB qui a récemment pris une participation au capital de la CNAAS.

L'appropriation de l'assurance agricole par les institutions financières

En intégrant l'assurance dans le crédit aux producteurs dès 2015, d'abord dans la Vallée du fleuve Sénégal, puis dans le Sud pour les cultures pluviales, la CNCAS a fortement participé à la progression des souscriptions. Son leadership a fait en sorte que la distribution de l'assurance agricole par les banques soit une pratique acceptée et efficace qui permet de professionnaliser davantage le dispositif de l'assurance.



L'ASSURANCE POUR PROTÉGER LES EXPLOITATIONS FAMILIALES

Souboune Mballo, 45 ans, est mère de cinq enfants. L'assurance renforce la relations de confiance de Mme Mballo avec la banque. L'indemnité qu'elle reçoit en cas de sinistre lui permet de régler tout de même son crédit et de semer à temps chaque année. « Chaque fois que nous avons eu un paiement, je le trouvais juste », dit-elle. « Je préfère avoir une bonne année, mais si ce n'est pas le cas, cela nous permet de continuer. »

« Maintenant, je ne dépends que de moi-même », dit-elle. Cet avis est partagé par sa voisine Mme Baldé, mère de 6 enfants, qui dit qu'après 12 années de travail dans les champs, elle se sent maintenant en sécurité par rapport à ses débuts.

« Le pluviomètre est un instrument que je ne connaissais pas. », dit-elle. « Nous savons maintenant qu'avec 20 millimètres de pluie, nous pouvons planter. » Elle dit que sa production s'est améliorée avec cette meilleure information sur le climat.

Mme Baldé contracte des emprunts pour des intrants essentiels au début de la saison. Après une mauvaise saison récente, le régime d'assurance mis en place par Feed the Future Sénégal, Naatal Mbay, l'a aidée à compenser le coût de ces intrants.

« Il est très important pour moi de pouvoir rembourser mon prêt même si mon année est mauvaise », dit-elle. « Avec une partie de l'indemnisation, je rembourse la banque, avec l'autre, je peux acheter une chèvre et la vendre au début de l'école pour pouvoir acheter des livres et des vêtements à mes enfants. »

DÉFIS

Malgré ses succès, l'assurance agricole a encore plusieurs défis à surmonter avant d'atteindre les objectifs qui lui sont fixés par la LOASP et de toucher la majorité de la population paysanne.

Effets du changement climatique sur le risque agricole

Sur le long terme, le changement climatique forcera la CNAAS et les compagnies de réassurance à une réévaluation constante des indices et des primes afin de maintenir la solvabilité du système. On peut s'attendre à une augmentation tendancielle des primes dans les zones pluviales du Sénégal où la capacité de payer des producteurs est limitée. Il est clair que dans ce contexte, une augmentation des appuis du Gouvernement pour la réduction des primes en zones à risque pourra s'avérer nécessaires.

Augmenter l'inclusion des populations rurales

Les produits de la CNAAS ont pu toucher un nombre considérable de petits producteurs. Toutefois, une croissance soutenue nécessitera le réajustement des produits et du réseau de distribution pour atteindre les producteurs moins favorisés n'accédant ni au crédit bancaire, ni à des réseaux de commercialisation structurés. Outre l'association avec les banques pour augmenter l'accès au crédit, la CNAAS et les IMF devront rechercher des formules innovantes intégrant la finance digitale.

L'intégration des technologies pour des indices fiables et une gestion réactive

Le passage aux indices satellitaires et à une assurance agricole de masse nécessitera que la CNAAS et ses partenaires investissent dans la mise au point de systèmes performants de gestion de la distribution des polices, d'encaissement des primes, de règlement des indemnités, de collecte et de traitement des données pour le calcul des indices, et de suivi des impacts en milieu paysan. Ceci passera par une digitalisation de tous les processus actuels entre la CNAAS, ses partenaires techniques et sa clientèle.

COMMENT ASPRODEB A RÉUSSI LA TRANSPOSITION DE L'ASSURANCE DANS LA FILIÈRE ARACHIDE ?

M. OUSMANE NDIONE,
Directeur du Réseau National des Coopératives des Producteurs de Semences du Sénégal (RNCPS-ASPRODEB)

Pour éviter l'endettement des producteurs vis-à-vis de leurs organisations à cause du déficit pluviométrique, l'ASPRODEB avait signé un contrat d'assurance avec la CNAAS à travers Planet Guarantee pour ses deux membres qui interviennent dans la production de semences certifiées d'arachide. Il s'agit du RNCPS (Réseau National des Coopératives des Producteurs de Semences) et du CCPA (Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachide).

L'assurance agricole est une nouveauté, raison pour laquelle il s'est avéré nécessaire d'initier les décideurs des réseaux de producteurs et leurs animateurs sur les tenants et les aboutissants de ce produit. Ainsi, après le choix porté sur le critère de déficit pluviométrique, des séances de formation et de sensibilisation ont été organisées sur le processus d'adhésion et d'indemnisation en cas de sinistre.

Le recours à l'assurance agricole a permis d'atténuer les chocs climatiques rendant ainsi résilients les producteurs membres par la sécurisation de leurs revenus escomptés.

PERSPECTIVES

Leadership des banques pour le passage à l'échelle

L'assurance offre aux banques un outil de couverture du risque agricole et d'augmentation de leur portefeuille de crédit. La CNAAS et les banques devront créer des mécanismes de collaboration qui garantissent l'efficacité des transactions et la transparence. Les partenariats avec les opérateurs de mobile banking pourront également faciliter le passage à l'échelle dans la distribution de l'assurance et la sensibilisation sur son intérêt.

Professionnalisation des réseaux de producteurs

Compte tenu du rôle joué par les réseaux dans le processus, il est important de continuer le travail de sensibilisation et de renforcement des capacités des leaders et des animateurs. Un passage à la finance digitale est à prévoir sur le moyen terme. Les organisations de producteurs auront à acquérir rapidement ces nouvelles compétences pour s'intégrer à ces nouvelles pratiques qui pourront intéresser la jeunesse rurale scolarisée. Pour la sensibilisation, le fait d'envoyer directement des messages à chaque producteur pourra faciliter l'adoption, en assurant une meilleure communication.

Inclusion de tous les producteurs

Le dispositif actuel de l'assurance prend en compte les producteurs qui exploitent au moins 1ha. Ceux qui travaillent sur moins de 1ha sont pris en compte par les programmes d'urgence à l'image de celui du PAM. Pour une meilleure inclusion, une stratégie de distribution avec des produits accessibles aux plus vulnérables doit être mise en place. Le recours aux mécanismes de distribution des assurances santé à travers les mutuelles de santé peut donner des axes de réflexion.

L'expansion de l'assurance indicielle par l'utilisation des satellites

L'augmentation du nombre des souscriptions pourra être possible grâce à la complémentarité des pluviomètres et les données satellitaires pour le développement d'indices solides qui obtiendront l'adhésion des producteurs, des banques et des IMF. Les progrès de la technologie en matière de télédétection, de communication et d'intelligence artificielle, le recours aux méthodes satellitaires peut contribuer à la réduction des coûts et à la couverture du territoire national.



MÉTÉOMBAY : L' ACCÈS À L'INFORMATION CLIMATIQUE POUR UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION

MétéoMbay est une plateforme développée dans la zone centre et sud par la firme Amandjine Consulting connue sous le nom MLOUMA pour le projet Feed the Future Naatal Mbay. C'est un service d'alertes SMS instantanées qui transfère en temps réel pour chaque localité les relevés pluviométriques du jours précédent à partir des pluviomètres implantés dans la zone. Sur la base des communiqués de l'ANACIM, MétéoMbay donne les prévisions de la météo spécifiques à chaque zone. Ces informations permettent aux petits producteurs de prendre des décisions éclairées sur la conduite des opérations culturales (date des semis, désherbage et épandages d'engrais). Les producteurs ayant souscrit à une police d'assurance dans chaque localité peuvent aussi savoir s'ils sont éligibles ou non à l'indemnisation au titre de l'assurance indicielle. Lorsqu'il y a une pluie, chaque contrôleur de pluviomètre note la hauteur et envoie immédiatement un SMS à la plateforme MLOUMA qui, instantanément, la répercute par SMS aux téléphones mobiles des producteurs de la localité qui sont inscrits au service. Le même système permet de transmettre rapidement des alertes météo, avant des orages par exemple.



Exemple d'alerte émise à partir d'un pluviomètre situé à Mampatim en Casamance



© RTI International

POUR EN SAVOIR PLUS

- Compagnie d'assurance agricole du Sénégal www.cnass.sn
- PlaNet Guarantee Senegal www.planetguarantee.org
- Liaison de l'assurance indicelle basée sur les indices climatiques au crédit agricole au Sénégal : une évaluation formative des contraintes et supports à la demande, 3^{ie} Final Report – TW 13 1073, 2017
- Feed the Future Innovation Lab for Assets and Market Access: How Agricultural Index Insurance Can Promote Economic Development
- Agricultural insurance for cereal value chains integrating conventional and index-based insurance models into value chain strengthening activities in Senegal, USAID, 2015

La présente note de capitalisation et les publications mentionnées sont disponibles à l'adresse suivante :

www.usaid.gov/fr/senegal
www.ipar.sn/chaines-de-valeur-agricoles-au-senegal

PHOTO

La CNAAS offre désormais aux productrices de riz pluvial de la Casamance une assurance spécialisée pour le riz qu'elles cultivent traditionnellement en bas-fonds.



Le projet Naatal Mbay (Rendre l'agriculture prospère, en Wolof), d'une durée de 4 ans (2015-2019), a investi plus de 12 milliards de Fcfa dans le soutien des chaînes de valeur céréalières riz, maïs et mil. Il a créé des opportunités d'affaires pour une croissance inclusive et le développement du secteur agricole dans le delta et la vallée du fleuve Sénégal, dans le sud du bassin arachidier et dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda. Naatal Mbay a été mis en œuvre dans le cadre de « Feed the Future », une initiative du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique lancée en 2011 pour combattre la faim et l'insécurité alimentaire dans le monde.

Pour plus d'informations :
www.feedthefuture.gov



L'USAID est l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International, l'une des agences les plus actives au monde dans ce domaine. Au Sénégal, l'USAID travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement dans les domaines de la santé, de la croissance économique, de l'agriculture au sens large, de l'éducation, et de la bonne gouvernance.

Pour plus d'informations :
www.usaid.gov/fr/senegal



L'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) est un espace de réflexion, de dialogue et de proposition pour des politiques agricoles et rurales concertées, au Sénégal et dans la région ouest-africaine. Les principales thématiques de recherche de l'IPAR sont : (i) la transformation structurelle de l'agriculture ; (ii) les changements climatiques ; (iii) la migration et l'emploi des jeunes ; (iv) les objectifs de développement durable ; et (v) la gouvernance des ressources naturelles et foncières.

Pour plus d'informations :
www.ipar.sn

Cette publication fait partie d'une série de 8 notes thématiques réalisées dans le cadre de la capitalisation du projet Naatal Mbay. Produite par le Think Tank Sénégalais IPAR en collaboration avec RTI International, elle a été rendue possible grâce au soutien de Feed the Future par l'intermédiaire de l'USAID (Agence des Etats-Unis pour le Développement International), conformément au contrat no.AID-685-C-15-00001. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'USAID.